

Bureau des produits chimiques
Direction générale de la prévention des risques

Workshop
Substitution dans la filière textile

La substitution dans la réglementation européenne

Mardi 23 novembre 2021

La substitution dans la réglementation européenne

- Règlementation existante
- Stratégie chimie durable
- Autres actualités



Réglementation existante

Un cadre déjà incitatif pour la substitution : le règlement REACH, avec 3 processus :

- **Restrictions** (annexe XVII) : plusieurs restrictions dont une générique (entrée 72 sur les textiles, seule application article 68(2) aux articles)
- **Liste candidate** des substances extrêmement préoccupantes (SVHC) = 219, prioritaires pour la substitution et qui déclenchent une communication d'information sur leur présence dans les articles entre professionnels et vers le consommateur (AskREACH, SCIP)

Réglementation existante

- Substances soumises à **autorisation** (annexe XIV) :
 - 54 (+ 8 prochainement) dont 6 familles peuvent concerner le textile :
 - 8 phtalates (plastifiants) : DEHP, BBP, DBP, DIBP, DIPP, DHP, DPP, nPIPP
 - 2 ignifugeants bromés ou phosphorés (retardateurs de flamme)
 - 3 pigments base plomb (colorants minéraux pour plastiques)
 - oxydes de chrome et dérivés ammonium, potassium, sodium (pigments rouge/orange/brun)
 - 4-NPEO et dérivés
 - alkylphénols : pentyl, butyl, tert-butyl phénols et dérivés

Stratégie chimie durable

- Publiée le **14 octobre 2020**
- Dans le cadre du **Pacte vert**, nouvelle stratégie de croissance, pour une économie durable, circulaire et neutre pour le climat d'ici à 2050
- Reconnaissance du **rôle fondamental de la chimie**, y compris pour favoriser la transition écologique,
mais
- **Nécessité de réduire les impacts** sur la santé et l'environnement pour tendre vers un environnement non toxique



Stratégie chimie durable

- Plusieurs axes :
 - **Innover** pour des produits chimiques européens sûrs et durables
 - Construire un **cadre juridique européen** plus solide pour répondre aux préoccupations environnementales et sanitaires urgentes
 - **Simplifier et consolider** le cadre juridique
 - Fournir une base de **connaissances** complète et transparente sur les produits chimiques
 - **Donner l'exemple** dans la gestion des produits chimiques au niveau mondial



Stratégie chimie durable

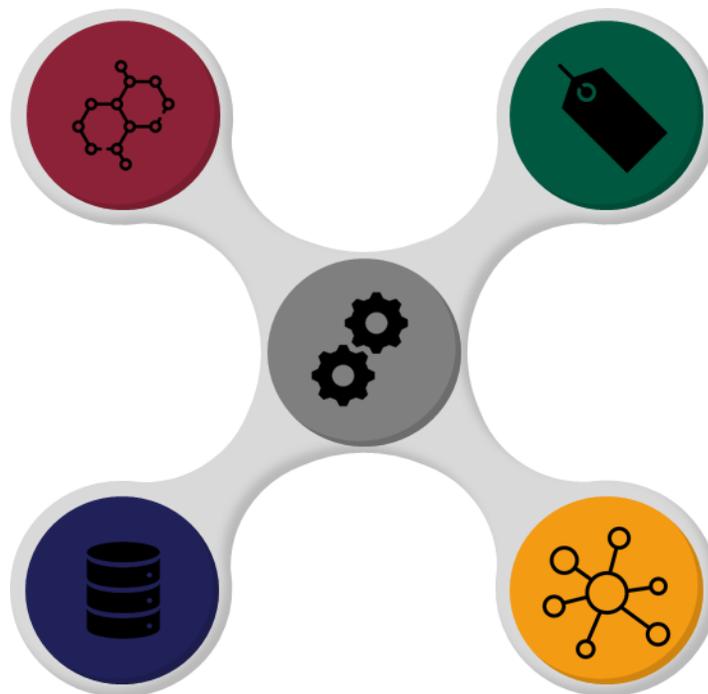
REACH

Evolution des procédures
d'enregistrement,
d'évaluation, d'autorisation
et de restriction
[...]

**Consultation
publique décembre
2021 à mars 2022**
**Proposition
Commission fin 2022**

AUTRES REGLEMENTS

Modification/amendement
directive sur les émissions
industrielles (IED), règlement sur la
surveillance du marché, initiative
produits durables
[...]



CLP

Définition
classes
santé
l'environnement
[...]

**Consultation
publique août à
novembre 2021**
**Proposition
Commission mi-
2022**

ACTIONS TRANSVERSES

Réflexions sur les usages
essentiels, "one substance
one assessment", "safe and
sustainable by design", ...
Action internationale
Accès aux données
[...]

Stratégie chimie durable

- Plus concrètement, quelques discussions actuelles concernant la substitution :
 - Au-delà de REACH :
 - Réflexion sur la définition de critères pour les **usages essentiels** (*workshop en février 2022*)
 - REACH :
 - Extension de l'**approche générique de la gestion des risques** (article 68(2) de REACH) : plus de classes de dangers, inclusion des usages professionnels
 - **Réforme des processus d'autorisation et de restriction** (*plusieurs workshops prévus en 2022*)
 - Plusieurs projets de restrictions concernant les **PFAS**
 - Directive IED :
 - Instrument d'**innovation**
 - Meilleure prise en compte des **produits chimiques** utilisés sur les sites : inventaire, système de management des produits chimiques, promotion de substances plus sûres, étude d'impact (*proposition Commission entre mars et juin 2022*)

Stratégie chimie durable

- Quelques considérations sur la réforme des processus d'autorisation et de restriction de REACH :
 - accélérer les processus pour sortir du marché les substances les plus dangereuses
 - assurer l'équité avec les produits importés
 - **éviter les substitutions regrettables**
 - **renforcer les incitations à la substitution :**
 - Comment collecter l'information et mettre en relations les différents acteurs
 - Comment consolider une expertise au niveau institutionnel
 - Quelle articulation entre substitution et usages essentiels
 - Comment aller au-delà de la substitution un pour un
 - Comment apprécier la perte de performance

Autres actualités

- **BREF textiles** (directive IED) :
 - Réunion finale du TWG en juin, avis du Forum prévu dans les prochains mois
 - A bénéficié des réflexions sur les liens entre REACH et IED issues du projet HAZBREF (<https://www.syke.fi/projects/hazbref>)
 - **La première révision de BREF à laquelle est associée l'ECHA**
 - **Quelques MTD concernant les produits chimiques** (CMS, inventaire, optimisation consommation, certaines ciblées sur des substances ou des traitements)
 - Un certain nombre d'États membres ont poussé pour donner **plus de place à la substitution** (retardateurs de flamme bromés, PFAS, composés au CrVI, phtalates) -> **EIPPCB renvoie à plus haut niveau et à la révision de la directive**

Autres actualités

- **Initiative produits durables** attendue d'ici fin 2022
 - élargissement de la directive éco-conception, mesures relatives aux exigences de durabilité des produits, aux informations sur la durabilité pour les consommateurs et les acteurs de la chaîne d'approvisionnement, à la valorisation des produits plus durables par le biais d'incitations, et mesures pour l'économie circulaire et la rétention de valeur
- **Stratégie textiles** attendue T1 2022
 - « transition de l'Union vers une économie circulaire, neutre pour le climat, dans laquelle les produits sont conçus pour être plus durables, réutilisables, réparables, recyclables et économes en énergie. »
- **Taxonomie**, acte délégué attendu S1 2022
 - référentiel vert pour les activités économiques constitué de critères de sélection technique recommandés pour la réalisation des 4 objectifs environnementaux (économie circulaire, préservation de la biodiversité, préservation des milieux aquatiques et lutte contre la pollution) du règlement taxonomie

Merci de votre attention

